

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: MERCUROCHROME Anti-moustiques Protection renforcée - Anti-Mückenspray Verstärcker
Schutz- Anti-muggen Verhoogde bescherming

Type(s) de produit: TP19 - Répulsifs et appâts

Numéro de l'autorisation: BE2017-0043

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0019644-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	4
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	5
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	5
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	5
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	5
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	6
5.1. Consignes d'utilisation	6
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Belgique MERCUROCHROME Anti-moustiques Protection renforcée - Anti-Mückenspray Verstärcker Schutz- Anti-muggen Verhoogde bescherming

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Laboratoires Juva santé
	Adresse	8 rue Christophe Colomb 75008 Paris France
Numéro de l'autorisation	BE2017-0043	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0019644-0000	
Date de l'autorisation	09/10/2018	
Date d'expiration de l'autorisation	16/05/2027	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Laboratoires Juva Santé
Adresse du fabricant	8 rue Christophe Colomb 75008 Paris France
Emplacement des sites de fabrication	Tunap Cosmetics Bahnhofstrasse 47 6175 Kematen in Tirol Autriche

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1320 - Éthyl butylacetylaminopropionate
Nom du fabricant	Merck S.L.U.
Adresse du fabricant	Calle Maria de Molina, 40 28006 Madrid Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Polígono Merck 08100 Mollet del Vallés, Barcelona Espagne
Substance active	1320 - Éthyl butylacetylaminopropionate
Nom du fabricant	Merck KGaA
Adresse du fabricant	Frankfurter Straße 250 64293 Darmstadt Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Polígono Merck 08100 Mollet del Vallés, Barcelona Espagne

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Éthyl butylacetylaminopropionate		Substance active	52304-36-6	257-835-0	20

2.2. Type de formulation

AE- Générateur aérosol

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Aérosol inflammable.
 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur
 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas perforez, ni brûler, même après usage.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - MERCUROCHROME Anti-moustiques Protection renforcée - Anti-Mückenspray Verstärcker Schutz- Anti-muggen Verhoogde bescherming

Type de produit

TP19 - Répulsifs et appâts

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Répulsif

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Culicidae:-Mosquitoes-Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)
Ixodidae:-Ticks-Other: tous

Domaine d'utilisation

Intérieur

Extérieur
Utiliser à l'intérieur uniquement dans des zones bien ventilées et à l'extérieur.
MERCUROCHROME Anti-moustiques Protection renforcée est un répulsif anti-insectes prêt à l'utilisation utilisé pour protéger l'Homme contre les moustiques et les tiques uniquement dans des zones tempérées. Le produit n'est pas prévu pour être utilisé dans les régions tropicales. Le répulsif est pulvérisé sur la peau, uniquement sur les parties non couvertes du corps (visage, mains, bras, jambes et pieds uniquement).

Méthode(s) d'application

Pulvérisation -
Pulvériser directement sur la peau exposée et répartir le liquide sur la peau avec la main.

Taux et fréquences d'application

adultes : 3 g ou env. 1,4 à 2,3 sec de pulvérisation ; enfants : 1,6 g ou env. 0,7 à 1,2 seconde de pulvérisation ; tout-petits : 0,83 g ou env. 0,4 à 0,6 seconde de pulvérisation

- Prêt à l'emploi (aucune dilution nécessaire) -

Appliquer avec modération afin de recouvrir uniformément les parties non couvertes du corps (visage, mains, bras, jambes et pieds uniquement).

Dose par application :

- adultes : 3 g ou env. 1,4 à 2,3 secondes d'application
- Enfant : 1,6 g ou env. 0,7 à 1,2 seconde de pulvérisation
- Tout-petits : 0,83 g ou env. 0,4 à 0,6 seconde de pulvérisation

MERCUROCHROME Anti-moustiques Protection renforcée est prévu pour être utilisé en été lorsque les insectes sont fréquents. Il est généralement appliqué une fois par jour, en fonction des activités en extérieur, du temps et de la présence d'insectes. L'application peut être renouvelée si nécessaire (si réduction notable de la répulsion) et si cela est autorisé. L'aérosol peut être appliqué jusqu'à deux fois par jour pour les adultes et une fois par jour pour les enfants de plus de 1 an. Le produit convient uniquement pour les enfants de plus de 1 an.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Bombe aérosol, métal (aluminium): 100.0 mL

La bombe aérosol est dotée d'une tête de pulvérisation recouverte par un capuchon.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Appliquer le produit uniformément sur la peau exposée et répartir le liquide appliqué sur la peau avec la main. Appliquer UNIQUEMENT sur les parties non couvertes du corps, en se limitant aux bras, aux jambes, aux mains, aux pieds et au visage.
Ne pas pulvériser directement sur le visage. Pour traiter le visage, pulvériser la solution répulsive sur la paume de la main et répartir la solution sur la peau du visage tout en veillant à protéger les yeux. Ne pas pulvériser dans les yeux ou ne pas appliquer dans la zone autour des yeux.
Sur les enfants de moins de 11 ans, le produit doit être appliqué par un adulte. Ne pas utiliser sur les mains des enfants. Ne pas appliquer sur des coupures, des plaies, la peau fraîchement rasée ou irritée. Ne pas mettre sous les vêtements. Usage externe uniquement.
L'application du répulsif doit être renouvelée en cas de forte transpiration et après toute baignade. Le renouvellement de l'application est uniquement autorisé pour les adultes. Renouveler l'application uniquement en cas de réduction notable de l'effet répulsif et au plus tard dix heures après la première application.
Lors du renouvellement de l'application, respecter le nombre d'application maximum permis par jour: deux fois pour les adultes, une fois pour les enfants à partir de 1 an.
Le produit convient uniquement pour les enfants de plus de 1 an. Faire preuve d'une vigilance particulière lors de l'utilisation de ces produits sur des enfants. Utiliser les produits de manière très responsable. Toujours préférer une protection mécanique (vêtements, moustiquaires).

Éviter tout contact avec des matériaux synthétiques. Les matériaux synthétiques doivent être protégés lors de la pulvérisation. Application des produits solaires ou des produits cosmétiques après l'utilisation du répulsif diminuent considérablement son efficacité.
Le produit ne doit pas être appliqué sur les animaux/animaux de compagnie.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Utiliser le répulsif en toute sécurité. Toujours lire l'étiquette et les informations sur le produit avant son utilisation.
Convient uniquement aux enfants de plus de 1 an.
Tenir hors de portée des enfants.
Éviter d'inhaler le brouillard de pulvérisation. Ne pas pulvériser directement sur le visage.
Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des endroits bien ventilés.
Appliquer UNIQUEMENT sur les bras, les jambes, les mains, les pieds et le visage. Ne pas mettre sous les vêtements.
Toujours préférer une protection mécanique (vêtements, moustiquaires).
Usage externe uniquement. Ne pas inhaler. Utiliser uniquement comme indiqué.
Les utilisateurs doivent signaler si le traitement est inefficace et le rapporter clairement au titulaire de l'enregistrement

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Provoque une grave irritation des yeux.
En cas d'inhalation : air frais.
En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter un ophtalmologue.
En cas d'ingestion : faire immédiatement boire de l'eau à la victime (deux verres au maximum). Consulter un médecin.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés : effets irritants
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Aucune information disponible
Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Recommandation pour les non-secouristes : Ne pas respirer les aérosols et les vapeurs. Éviter tout contact avec la substance.
Garantir une ventilation appropriée. Évacuer la zone à risque, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.
Précautions environnementales : Ne pas rejeter les fluides superflus dans les canalisations.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Bouteille de gaz sous pression : à éliminer uniquement vide de tout contenu.
Les déchets doivent être éliminés conformément à la Directive sur les déchets 2008/98/CE ainsi que les autres règlements locaux et nationaux. Laisser les produits chimiques dans les récipients d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Manipuler les contenants sales comme le produit lui-même.
Ne pas rejeter les fluides superflus dans les canalisations.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conditions de conservation :
Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des matières combustibles et des sources d'inflammation.
Le produit ne doit pas être stocké pendant des périodes prolongées à des températures > 35 °C. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Durée de conservation : 2 ans
Précaution pour une manipulation sans danger: Respecter les précautions figurant sur l'étiquette. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques.
Contrôles de l'exposition de l'environnement : Ne pas laisser le produit entrer dans les canalisations.

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Voir les instructions d'utilisation spécifiques.

5.2. Mesures de gestion des risques

Voir les mesures de réduction des risques spécifiques à l'utilisation.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les particularités spécifiques à l'utilisation.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Voir les instructions spécifiques à l'utilisation.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les conditions spécifiques à l'utilisation.

6. Autres informations

REMARQUE : L'aérosol en bombe contient 20 % IR3535®. Cependant, lorsque le produit est appliqué, le gaz propulseur s'évapore, seule la phase liquide subsiste. Cette phase liquide contient alors 30 % IR3535®, qui représente en fait la concentration à laquelle la peau est exposée.